
Ascendance Louise EPIARD

Louise EPIARD

Etat

civil

Id 86

Nom EPIARD

Prénom Louise

Sexe F

Évènements

Naissance 11 Septembre 1777

Lieu Grolle (la), Pays de la Loire, France

Famille

PAROIS

–

EPIARD

Dernière modification : Dimanche 12 Décembre 2004 à 17:12

Conjoint [PAROIS Jonathan Marie](#) (*24 Décembre 1773)

Évènements

Mariage 08 Mai 1809

Lieu Grolle (la), Pays de la Loire, France

Source citation

Page 142-143

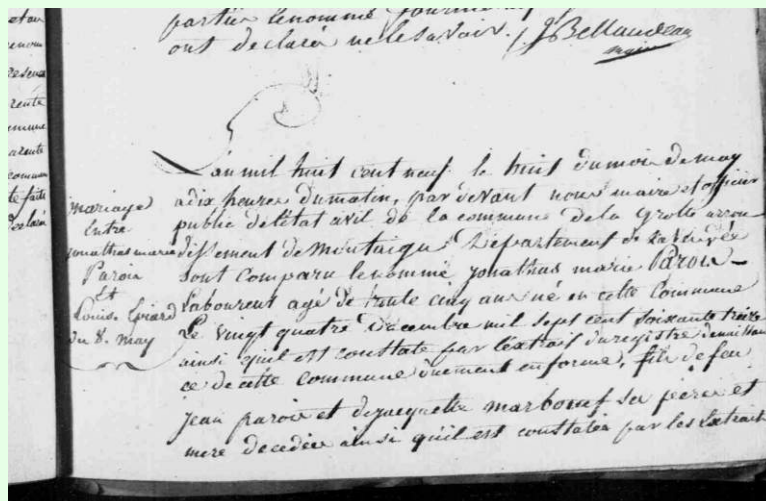
Dernière modification 2017-08-18 21:05:56

Source record

Rapporteur PAROIS Pascal

Dernière modification 2004-12-12 17:43:50

Média



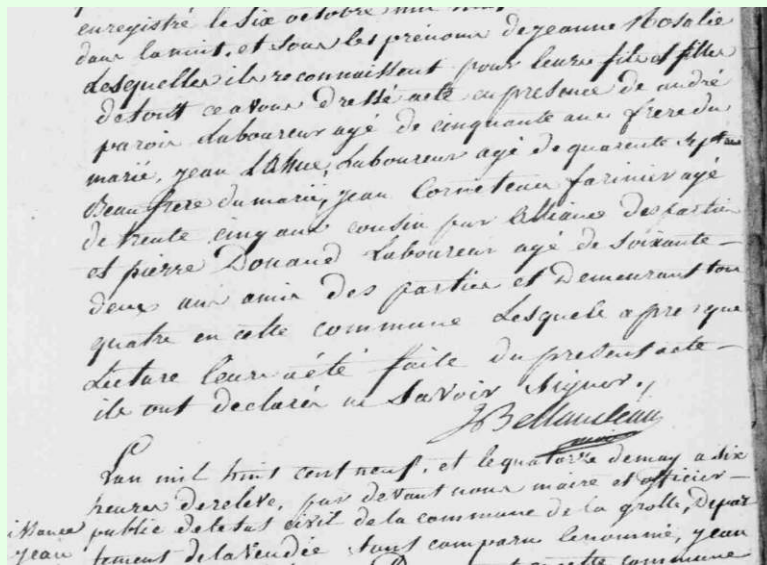
Des registres de décès dument informés.
 D'une part,
 Et Louis Spiard, âgé de trente-un ans en
 cette commune de cette Commune de septembre
 mil sept cent soixante dix sept tant qu'il est
 constaté par les traits du registre des naissances
 de la ladite paroisse de St Sauveur de Roche
 Sorvière, fille de feu Pierre Spiard et de Genevieve
 Louise Jauchet sa mère et mère d'écédés ainsi
 qu'il est certifié par les témoins ci après qui ont
 eu connaissance des dits décès des deux parties
 et demeurant tous deux en cette commune
 D'autre part.
 Desquelles nous ont requis de procéder à
 la célébration d'un mariage projeté en leurs et
 dont les publications ont été faite par les
 dimanches Vingt trois et trente avril, à dix
 heures du matin devant la porte de la maison
 commune, aucune opposition audit mariage
 n'en ayant été signifié faisant droit
 leur requête, après avoir donné lecture de
 toutes les pièces de cette mentionnée, et de
 Chapitre VI du titre du code civil intitulé
 du mariage, et leur demandé au futur époux
 et la future épouse s'ils veulent se prendre
 pour mari et pour femme: chacun deux
 ayant répondu séparément et affirmativement
 sans déclaration au nom de la majesté et les
 dits témoins.

deuxième partie
 qu'il est certifié par les témoins ci après qui ont
 eu connaissance des dits décès des deux parties
 et demeurant tous deux en cette commune
 D'autre part.
 Desquelles nous ont requis de procéder à
 la célébration d'un mariage projeté en leurs et
 dont les publications ont été faite par les
 dimanches Vingt trois et trente avril, à dix
 heures du matin devant la porte de la maison
 commune, aucune opposition audit mariage
 n'en ayant été signifié faisant droit
 leur requête, après avoir donné lecture de
 toutes les pièces de cette mentionnée, et de
 Chapitre VI du titre du code civil intitulé
 du mariage, et leur demandé au futur époux
 et la future épouse s'ils veulent se prendre
 pour mari et pour femme: chacun deux
 ayant répondu séparément et affirmativement
 sans déclaration au nom de la majesté et les
 dits témoins.

Communes, et nous
 nous avons été requis de faire droit
 leur requête, après avoir donné lecture de
 toutes les pièces y dessus mentionnées, et du
 Chapitre VI du titre du code civil intitulé
 du mariage, et nous demandé au futur époux
 et à la future épouse s'ils veulent se marier
 pour mary et pour femme: chacun d'eux
 ayant répondu séparément et affirmativement
 nous déclarons au nom de Sa Majesté et de son
 conseil et de la loi, que vous deux
 maria: par devant, et soussigné, sont
 unis par le mariage.
 Et au dit desdits époux ont déclaré
 qu'il est né deux, quatre enfants inscrites
 sur les registres de l'état civil de cette commune
 et sous les dates qui suivent 1.º le premier

85
 nous avons enregistré le vingt sept Nivôse an six de la
 République française et sous le nom d'Alexandre
 2.º le second enregistré le vingt six Nivôse pour de sa
 naissance au titre de la République, et sous le prénom
 de Marie, 3.º le troisième enregistré le vingt trois
 Janvier mil huit cent sept et six la Ville, et sous le
 prénom de Victor, 4.º et quatrième et dernière
 enregistré le six octobre mil huit cent huit et six
 sous la Ville, et sous les prénoms de Jeanne Thérèse
 lesquelles ils reconnaissent pour leurs fils et filles
 de tout ce nous de l'état civil en présence de André
 parois du bourg âgé de cinquante ans frère du
 maria, Jean Lathu, du bourg âgé de quarante sept ans
 de la Ville, Jean Corneille Farinier âgé

Média



Média Acte-M-Parois-Epiard-1809

Fichier introuvable :

« /home/genealogie/genea4p//cache/Parois/objets/Acte-M-Parois-Epiard-1809.pdf »

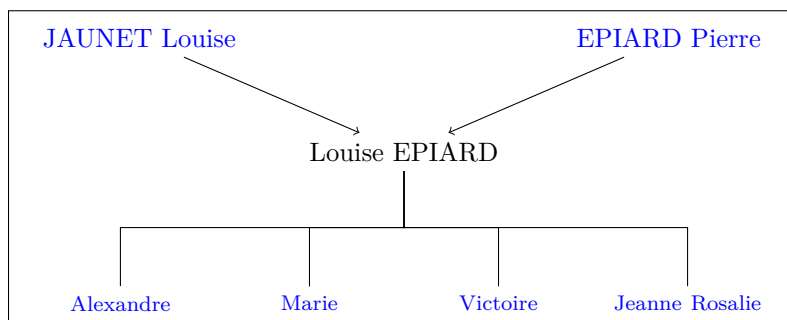
Enfants issus de l'union

- [PAROIS Alexandre](#) (°27 ventose 11)
- [PAROIS Marie](#) (°26 nivose 13)
- [PAROIS Victoire](#) (°23 Janvier 1807)
- [PAROIS Jeanne Rosalie](#) (°06 Octobre 1808)

Parents légitimes

- [EPIARD Pierre](#)
- [JAUNET Louise](#)

Arbre



Pierre EPIARD

Etat *civil*

Id 87

Nom EPIARD

Prénom Pierre

Sexe M

Famille *EPIARD* – *JAUNET*

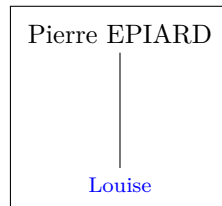
Dernière modification : Dimanche 12 Décembre 2004 à 17:12

Conjoint [JAUNET Louise](#)

Enfants **issus** **de** **l'union**

- [EPIARD Louise](#) (*°11 Septembre 1777*)

Arbre



Louise JAUNET

Etat *civil*

Id 129

Nom JAUNET

Prénom Louise

Sexe F

Famille *EPIARD* – *JAUNET*

Dernière modification : Dimanche 12 Décembre 2004 à 17:12

Conjoint [EPIARD Pierre](#)

Enfants **issus** **de** **l'union**

- [EPIARD Louise](#) (*°11 Septembre 1777*)

Arbre

